

R.Ph.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

KIBUNGU , le 15 septembre 1958.-  
de

(\*) N° 3243 /T.P.10/M.-

Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage :

Objet :  
Voorwerp :



Transmis à Monsieur l'Agent Territorial Principal  
DUPUIS à Rwinkwavu, la copie de la lettre N° 662/007144/  
3.098 du 4.9.58 de Monsieur le Vice-Gouverneur Général.

L'Administrateur de Territoire,

J. PETIT.,

-/ H.Ph./-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

USUMBURA, le 4 septembre 1958

N° 662 / 007744 / 3.098

*Voins  
copie p. M. M...*

TRANSMIS COPIE pour information à :

- Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.
- Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA.

Objet :

Ord. 61/112 du 30.9.49  
Service anti-incendie

USUMBURA, le 4 septembre 1958

POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL  
GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI

Inspection salles  
spectacles.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS  
DU RUANDA-URUNDI,

J. SCHEUFELE.,

Dos: 22.662.9

*3145 / TP 10 / 11.9.11. / ATA*

A Monsieur l'Administrateur de Territoire  
( Tous sauf Usumbura )

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous rappler que l'article 34 de l'Ordonnance 660/153 du 25 juin 1958 (BORU N° 13/2958 page 611), relative à l'exploitation des salles de spectacle prévoit qu'un Fonctionnaire du Service Provincial des Travaux Publics, du Service Provincial des Affaires Economiques et de l'Inspection du Travail, ou, à leur défaut, l'Administrateur Territorial ou son Délégué, procédera, au moins une fois par mois, à la visite complète de l'établissement et à l'essai de tous les dispositifs de sécurité.

Cette inspection porte sur le respect de toutes les mesures de sécurité contre l'incendie, entr'autre la vérification des conditions que doivent réunir les cabines de projections cinématographiques en vue d'assurer la sécurité et la salubrité indispensables.-

POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL  
GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI,

LE SECRETAIRE PROVINCIAL ff.

E. DUCARME.,

*[Signature]*

SERVICE DES FINANCES  
Conseil des Adjudications

N° 344/1092

RECOMMANDE avec A.R.

Annexes  
Adjudication

No. 8.61.58.RV

T.P. 10/02/D2  
11. 9. 18

**TRANSMIS**

Avis Cah. Sp. des Ch.  
AVIS rectificatif Plans-formulair.  
Avenant

A. —

à M. le Ministre des Colonies (Agence Coloniale des Approvisionnements) 1 - rue de la Régence - BRUXELLES	..... ex. bil. ....	..... ex.
Centre d'Information et de Documentation du Congo Belge et du Ruanda-Urundi	..... ex. bil. ....	..... ex.
3 <sup>me</sup> Direction Approvisionnements	..... ex. bil. ....	..... ex.
à M. le Directeur de l'O.B.C.E. 6. av. Renkin LEO	deux ex. bil.	deux ex.
à M. le Directeur de l'O.B.C.E. B.P. 675 - USUMBURA	un ex. bil.	un ex.
à M. le Sec. C.A. - Gouv. Gén., LEOPOLDVILLE	deux ex. bil.	un ex.
à M. le Sec. C.A. - Prov. de Léo, LEOPOLDVILLE	deux ex. bil.	un ex.
à M. le Sec. C.A. - Prov. Equateur COQUILHATVILLE	deux ex. bil.	un ex.
à M. le Sec. C.A. - Prov. Kasai LULUABOURG	deux ex. bil.	un ex.
à M. le Sec. C.A. - Prov. Orientale STANLEYVILLE	quatorze ex. bil.	un ex.
à M. le Sec. C.A. - Prov. Kivu BUKAVU	quatorze ex. bil.	un ex.
à M. le Sec. C.A. - Prov. Katanga, ELISABETHVILLE	quatorze ex. bil.	un ex.
à M. le Résident Ruanda - Urundi	deux ex. bil.	un ex.
à M. l'Administrateur de Territoire — Astrida — Shangugu — Kisenyi <i>Kibungo</i>	2 ex. bil.	2 ex.
.....	..... ex. bil. ....	..... ex.

**B. — AVIS D'ADJUDICATION. — APPEL D'OFFRES. — AVIS RECTIFICATIF.**  
**Pour PUBLICATION au premier**

- Bulletin Administratif :  
deux ex. bil. à M. le Sec. C.A. du Gouv. Gén. c/o Direction de la Comptabilité et des Approvisionnements à LEOPOLDVILLE;
- Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi :  
deux ex. bil. Imprimerie du Vice-Gouvernement Général. c/o Secrétariat Provincial à USUMBURA.

**Pour ETRE DISTRIBUES à vos membres :**

- Vingt ex. bil. à M. le Président de la Chambre de Commerce à USUMBURA ;
- Six ex. bil. à M. le Président de la Chambre de Commerce à BUKAVU ;
- Six ex. bil. à M. le Président de la Chambre de Commerce à KINDU ;
- Six ex. bil. à M. le Président de la Chambre de Commerce à GOMA ;
- ..... ex. bil. ....
- ..... ex. bil. ....

**Pour AFFICHAGE :**

- Un ex. bil. Secrétariat Provincial. — Greffe du Tribunal de Première Instance. — Service de Travaux Publics. — Douanes. — Impôts. — P.T.T. — Territoire Usumbura. —
- Un ex. bil. à M. le Directeur de la Banque Centrale du C.B. et du R.-U. — USUMBURA ;
- Un ex. bil. à M. le Directeur de la Banque du Congo Belge à USUMBURA ;
- Un ex. bil. à M. le Directeur de la Banque Belge d'Afrique à USUMBURA ;
- Un ex. bil. à M. le Directeur de la SOCOBANQUE à USUMBURA ;
- Un ex. bil. à HOTELS Paguidas. — Grand'Hôtel. — Central. —
- ..... ex. bil. ....
- ..... ex. bil. ....

**Pour PUBLICITE GRATUITE (en tout ou en partie) dans votre journal, selon votre offre antérieure :**

- Un ex. bil. INFORMATION, c/o Service des A.I.M.O., — USUMBURA ;
- ..... ex. bil. ....
- ..... ex. bil. ....

**Pour INFORMATION :**

- Un ex. bil. FABRIMETAL, B.P. 1297, LEOPOLDVILLE ;
- ..... ex. bil. ....
- ..... ex. bil. ....

Le secrétaire permanent du Conseil des Adjudications.

*Muy melon*